



**M J u r i s**

MANDATAIRES JUDICIAIRES

Anciennement SCP DOLLEY-COLLET

**Vincent DOLLEY**  
**Olivier COLLET**  
**Aude PELLOQUIN**

Mandataires judiciaires associés  
NANTES – LA ROCHE SUR YON

72 Bd Aristide Briand  
CS 50011  
85035 LA ROCHE/YON CEDEX 1

☎ 02 51 05 50 88  
💻 laroche@mjuris.fr

<https://www.mjuris.fr/>

RCS NANTES 399 155 076

**Affaire :**  
SARL FOUCAUT-CHAMOIN  
4 Quai Franqueville  
85100 LES SABLES-D'OLONNE  
SIREN : 749 823 126

Liquidation Judiciaire : 18/02/2026

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE



**ACTIVITE:** Restaurant (Licence IV)

**ENSEIGNE COMMERCIALE :** LE MOULIN A POIVRE

**ADRESSE :** 4 Quai Franqueville  
85100 LES SABLES-D'OLONNE

**DESCRIPTION SOMMAIRE :** Salle de restaurant climatisée 48 places  
Cuisine équipée  
Terrasse 16 couverts

**DESTINATION :** BAR BRASSERIE RESTAURANT

**LOYER ANNUEL :** 20.500 €

**DEPOT DE GARANTIE :** /

**PRIX DE VENTE :** Faire offre

**MODALITES DE VISITE :**

Clés disponible à l'étude

**OBSERVATIONS :**

Comptes disponibles au dossier :

|            | CA      | Résultat net | Actif   | Dettes  |
|------------|---------|--------------|---------|---------|
| 30/09/2024 | 443 032 | -6 731       | 224 463 | 122 465 |
| 30/09/2023 | 520 901 | -1 047       | 250 202 | 114 562 |

**RAPPEL :**

Pour être exploitable, l'offre d'acquisition doit :

- ne comporter aucune condition suspensive,
- comporter l'engagement de prendre en charge le loyer dû à compter du jour où l'ordonnance autorisant la vente sera définitive,
- et être accompagnée :
  - o d'un virement de 10% du montant offert,
  - o d'une attestation bancaire justifiant de la libre disposition des fonds nécessaires à la reprise, ou d'un accord de financement;
  - o **des CV des repreneurs et des cartes d'identité de ces derniers,**
  - o de l'attestation sur l'honneur ci-jointe dûment signée par le cessionnaire, portant sur l'origine des fonds nécessaires à l'acquisition ci-jointe,
  - o si l'offre émane d'une société (KBIS + composition du capital + PV d'AG validant l'offre d'achat) .

**Toute proposition de reprise ferme et définitive, est donc susceptible d'être retenue.**

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné,

Déclare me porter acquéreur du bien dépendant de la liquidation judiciaire :

Certifie et atteste sur l'honneur que je ne tombe pas sous le coup des incapacités prévues au premier alinéa de l'article L.642-3 du Code de Commerce qui dispose que :

*« Ni le débiteur, ni les dirigeants de droit ou de fait de la personne morale en liquidation judiciaire, ni les parents ou alliés jusqu'au deuxième degré inclusivement de ces dirigeants ou du débiteur personne physique, ni les personnes ayant ou ayant eu la qualité de contrôleur au cours de la procédure ne sont admis, directement ou par personne interposée, à présenter une offre ».*

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

## LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX – ORIGINE DES FONDS

Je soussigné,

Déclare effectuer le paiement du prix de la présente vente au moyen de mes fonds propres et, le cas échéant, de concours bancaires.

Je reconnais par ailleurs avoir connaissance des dispositions relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme visées par les articles L.561-1 à L.574-4 du Code monétaire et financier, modifiées par l'ordonnance n° 2009-104 du 30/01/2009.

En application de ces dispositions, je déclare :

- Que les fonds engagés ne proviennent pas d'une infraction passible d'une peine privative de liberté supérieure à un an ou ne participe pas au financement du terrorisme (article L.561-15-1 1er alinéa)
- Que les opérations envisagées aux termes des présentes ne sont pas liées au blanchiment des capitaux ou au financement du terrorisme (article L.561-16 1er alinéa).

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_